

Image not found or type unknown



Quelles procédures effectuer pour fissures sur maison neuve

Par **piissou**, le **12/09/2007** à **18:41**

Nous constatons de nombreuses fissures sur les différents côtés de notre maison qui a été terminée il y a environ 1 an. Le maçon responsable de la construction a constaté le pb mais n'en comprend pas les causes. Que faire dans ce cas là ? Nous n'avons pas pris d'assurance dommage ouvrage, le maçon nous a fourni par contre sa police d'assurance. Qui contacter et quelles sont les procédures à mettre en oeuvre? Est ce à nous de mandater un expert en immobilier ? Doit-on directement contacter l'assurance du maçon?rnMerci pour vos conseils.